

MORPHOPHONOLOGIE ET MORPHOLOGIE

NOMINALES EN SONINKE

par Claire Grégoire

0. INTRODUCTION

0.1. Le soninke n'est pas, à l'heure actuelle, une langue bien décrite. Son système phonologique est connu et diverses sources permettent d'appréhender quelques aspects de son système grammatical. Il existe enfin un lexique, celui de la DNAFLA, qui donne, outre une liste d'items lexicaux, un ensemble d'indications relatives à des faits morphologiques importants, tant en ce qui concerne les verbes qu'en ce qui concerne les substantifs.

L'appartenance du soninke au groupe mande nord est généralement admise mais tous les auteurs s'accordent à considérer cette langue comme particulièrement divergente et les tentatives que l'on peut faire pour comparer son lexique à celui des autres langues du groupe se heurtent à ces problèmes considérables, notamment lorsqu'il s'agit d'établir un système de correspondances régulières qui paraissent à la fois plausibles et explicables. Cette situation semble due en partie à la nature des processus phonologiques et morphophonologiques qui conditionnent, en soninke, la représentation des unités lexicales. Il a donc paru utile d'étudier ces processus d'une manière aussi systématique que possible, compte-tenu d'une documentation qui est encore limitée. L'attention s'est portée essentiellement sur les formes substantivales et, en particulier, sur les micro-systèmes qui assurent l'expression du défini et du déterminé, sur le traitement des consonnes géminées dont la présence constitue une particularité du soninke par rapport à la plupart des autres langues mande nord et sur le micro-système qui exprime le pluriel. Le but de cette étude est non d'atteindre à des certitudes que la nature de la documentation rend impossibles,

mais de montrer qu'une analyse approfondie des règles phonologiques et morphophonologiques propres au système permet d'aboutir à des conclusions intéressantes en ce qui concerne la morphologie nominale et de comprendre ainsi une partie des écarts qui caractérisent les substantifs du soninke par rapport aux substantifs qu'attestent les autres langues mande nord. Réalisée sans l'aide d'aucun informateur, à partir d'une documentation hétérogène concernant souvent des variantes dialectales distinctes et n'utilisant pas toujours une graphie qui permette des interprétations univoques, cette étude n'est qu'une première approche d'un système très complexe qu'il faudrait étudier de manière exhaustive. Nous pensons pourtant qu'elle pourra fournir, au descripteur comme au comparatiste, un certain nombre d'indications utiles et qu'elle pourra suggérer quelques voies de recherche fructueuses.

1. LES MORPHEMES NOMINAUX DE DEFINITION ET DE DETERMINATION

1.1. Le soninke atteste un morphème de définition n postposé au substantif dont la commutation avec zéro exprime une opposition qui correspond plus ou moins à celle qu'exprime, en français, l'opposition entre l'article défini et l'article indéfini. La présence de ce morphème entraîne l'application des règles qui régissent, en soninke, le contact entre la consonne nasale n et certaines consonnes suivantes. Quoique les descriptions que donnent les différentes sources divergent sur des points de détails, ces règles sont connues et peuvent être provisoirement formulées de la manière suivante:

1. La consonne n devient n devant les consonnes palatales n et y (ex.: n yeere → n yeere → neere "ma génisse"; n nooma

→ n nooma → nooma "ma torche") (1).

2. La consonne n devient n devant les consonnes ŋ, w et h (ex.: a da si n wari → a da si n wari → a da si ŋari "il a vu le cheval"; debe n hoore → debe n hoore → debe noore "un noble du village"; an nese → an nese "ton chevreuil") (2).

3. La consonne n devient m devant les consonnes bilabiales orales ou nasales (ex.: n bjire → m biire "mon hangar"; a da wulle n muuru → a da wulle m muuru "il a cherché le chien").

4. Les consonnes n et y précédées de n sont effacées (ex.: cf.1).

5. Les consonnes w et h précédées de n sont effacées (ex.: cf.2).

6. La consonne r devient l lorsqu'elle est précédée d'une consonne n (ex.: a da doroke n rondi → a da doroke n londi → a da doroke llondi "il a porté le boubou").

7. La consonne n devient l lorsqu'elle est suivie d'une consonne l (ex.: cf.6).

8. Les consonnes f, s et x deviennent respectivement p, c et q (3) lorsqu'elles sont précédées d'une consonne nasale (ex.: an fune → am fune → am pune "ton singe"; an sembe → an cembe "ta force"; an xore → an qore "ta gorge").

(1) Les exemples sont repris au Manuel (1977). On considérera ici que n+y et n+ŋ aboutissent à n. Diagana O.M. (1984) et Diagana Y. (1985) considèrent que la géminée ŋŋ existe mais ils n'en donnent pas assez d'exemples pour fonder un raisonnement. Au cas où ŋŋ existerait effectivement, le réaménagement des règles se ferait sans grande difficulté.

(2) Toutes les sources distinguent ŋ de ŋŋ sauf le lexique de la DNAFLA. On considérera ici que cette opposition existe.

(3) Les signes c et q notent la consonne dentale sourde palatalisée [ty] et la consonne occlusive uvulaire sourde [q].

Le morphème de définition n accompagne ou non le substantif en emploi autonome, comme le montrent les énoncés suivants:

yugo bogu	un homme est sorti
yugo m bogu	l'homme est sorti
o da gede soxo	nous avons creusé un puits
o da gede n coxo	nous avons creusé le puits(1)

Il est intéressant de noter qu'un morphème n dit "de liaison" s'adjoint parfois au constituant non final des substantifs complexes ainsi qu'au premier constituant de certaines formes nominales, verbales ou adjectivales qui paraissent constituées au moyen d'une procédure de redoublement accompagnée, éventuellement, d'une modification formelle du second thème due à un fonctionnement dont il sera question plus loin. La présence du morphème n de liaison donne lieu à l'application de règles de contact identiques à celles que l'on vient de formuler. On a ainsi:

dawangubo	encrier (cf. <u>dawa</u> "encre" et <u>gubo</u> "réceptacle (esp.)")
gidanaxare	soeur aînée (cf. <u>gida</u> "aîné" et <u>yaxare</u> "femme")
kappallemma	compagnon (cf. <u>kappa</u> "réunion" et <u>remma</u> "associé")

(1) Dans le présent article, les énoncés ne sont pas toujours notés avec la graphie qu'adoptent les auteurs auxquels ils sont repris. Il a paru, en effet, que le choix d'une graphie conforme aux réalisations pouvait faciliter la lecture du texte et la compréhension des faits. On notera donc systématiquement le résultat de l'application des règles de contact. D'autre part, on adoptera le signe n et non le digraphe ny qui est généralement employé dans les sources.

gulingulli	secouer violemment
gijingiji	secouer, brandir
beximbexi	tambour utilisé pour rythmer la danse des circoncis
buyimbuye	brûlure, brûlis
farampare	beau

1.2. Outre le fait qu'il peut être suivi ou non du morphème de définition n, le substantif soninke se présente sous deux formes distinctes: la première apparaît lorsqu'il est utilisé en emploi isolé, la seconde apparaît lorsqu'il est suivi d'un adjectif ou lorsqu'il est utilisé comme constituant non final d'un lexème complexe. Ainsi par exemple, le substantif pour "mouton" est jaxe en emploi autonome, mais "une tête de mouton" se dit jaxayimme. De même, yimme est la forme autonome du substantif pour "tête" mais "la peau de (la) tête" se dit yimpaten (cf. fate "peau", dont la forme non autonome est fata-). Le soninke n'est pas la seule langue mande qui oppose ainsi deux formes distinctes du substantif et il le fait dans les mêmes conditions que le soso ou le mandinka par exemple (cf. soso: dé "bouche" et dáyí "salive, litt. eau de bouche", sányí "pied" et sánkíri "chaussure, litt. peau de pied"; mandinka: játoó "lion" et játakuloo "peau de lion", búngo "maison" et búnloola "maçon"). On sait que ce type d'alternance morphologique est dû à la présence d'un morphème de détermination nominale dont l'emploi semble donc se combiner, en soninke, avec celui du morphème de définition n. Il est intéressant d'établir la ou les formes de base propres au morphème de détermination à partir d'une comparaison systématique de la forme déterminée et de la forme indéterminée des substantifs, les deux formes étant données par le lexique de la DNAFLA. Une telle comparaison montre immédiatement que les procédures morphologiques sur lesquelles se base l'opposition entre la forme déterminée et la forme indéterminée ne sont pas identiques pour tous les substantifs. Considérons les exemples suivants qui sont représentatifs des

divers types d'oppositions observables et sont repris au lexique de la DNAFLA:

	DETERMINE	INDETERMINE	TRADUCTION
1	xati	xati-	lait
2	dangira	dangira-	passage
3	jaxe	jaxa-	mouton
4	gane	gani-	écureuil
5	piime	piimi-	veine
6	yigaame	yigan-	pagne
7	jamaane	jaman-	pays
8	digame	digan-	parole
9	musine	musin-	chat
10	gijimme	gijin-	poitrine
11	nuxunne	nuxun-	nez

Ces exemples permettent de constater que certains substantifs constituent leur forme déterminée en adjoignant un morphème zéro à leur forme indéterminée (cf. ex. 1 et 2), alors que d'autres (cf. ex. 3 à 5) ont une forme déterminée et une forme indéterminée qui se distinguent au moyen d'une alternance portant sur la voyelle finale: on envisagera simultanément ces deux types de substantifs dans un premier paragraphe. D'autres substantifs (cf. ex. 6 à 9) opposent une forme déterminée qui présente en finale une séquence -V:Cnas.e ou -VCnas.e et une forme indéterminée qui présente en finale une séquence -VCnas.: ils seront étudiés dans un second paragraphe, tandis qu'un troisième paragraphe sera consacré aux substantifs qui opposent une forme déterminée ayant en finale une voyelle -e précédée d'une consonne nasale géminée et une forme indéterminée que caractérise une consonne nasale finale simple (cf. ex. 10 et 11).

On envisagera plus loin les substantifs invariables ou

présentant une alternance vocalique finale dans lesquels la voyelle finale de la forme déterminée et de la forme indéterminée est précédée d'une consonne géminée, quelle que soit la nature de cette consonne (ex.: gamma / gamma- "coq", golle / golli- "travail", duggo / duggu- "queue coupée", kanne / kannu- "peur", etc.): ces substantifs posent en effet des problèmes particuliers et il est plus commode de les envisager à part.

1.2.1. Les substantifs qui ne présentent pas d'alternance formelle peuvent être considérés comme dotés, à la forme déterminée, d'un morphème zéro tandis que ceux dont la forme déterminée et la forme indéterminée se distinguent par la voyelle finale peuvent être considérés comme dotés, à la forme déterminée, d'un morphème vocalique de détermination. L'analyse doit d'une part établir, s'il y a moyen, les conditions dans lesquelles apparaissent respectivement le morphème de type -V et le morphème zéro et, d'autre part, elle doit établir la ou les formes de base du morphème de type -V, ainsi que les règles dont l'application produit les formes déterminées observées compte-tenu de la voyelle finale attestée dans les diverses formes indéterminées. La liste suivante montre tous les types d'alternance qui ont été relevés à partir de l'examen du lexique de la DNAFLA:

INDETERMINE	DETERMINE	ALTERNANCE	TRADUCTION
baafi-	baafe	-i-/-e	porte
sembi-	sembe		force
lambi-	lambo-	-i-/-o	plaine
joxi-	joxo		cabinets
fi-	fi	-i-/-i	affaire
xati-	xati		lait
fuugu-	fuuge	-u-/-e	fleur
furu-	fure		cadavre
baju-	bajo	-u-/-o	couverture
daagu-	daago		natte(esp.)

INDETERMINE	DETERMINE	ALTERNANCE	TRADUCTION
tu-	tu	-u-/-u	envie
toxu-	toxu		toux
bembe-	hembe	-e-/-e	plante(esp.)
xerene-	xerene		luth(esp.)
bono-	bone	-o-/-e	malheur
komo-	kome		esclave
to-	to	-o-/-o	pet
toxo-	toxo		nom
bita-	bite	-a-/-e	obscurité
kamba-	kambe		dent
ɲuna-	ɲuno	-a-/-o	pantalon
gemmana-	gemmano		cortège
ka-	ka	-a-/-a	maison
barama-	barama		marmite

On constate que:

a. Le morphème zéro peut être utilisé à la forme déterminée, quelle que soit la voyelle finale qui caractérise la forme indéterminée du substantif. Divers auteurs ont noté déjà qu'il est toujours employé avec les substantifs monosyllabiques comme ji "eau", fi "affaire", fo "chose", ka "maison", si "cheval", to "pet", tu "envie", etc.. et qu'il est fréquemment employé avec les mots d'emprunt, notamment avec ceux qui sont terminés par une voyelle du premier degré (cf. par exemple: banderi / banderi- "drapeau", buuru / buuru- "pain" mais bene / beni- "beignet").

On peut ajouter que le morphème zéro caractérise également la forme déterminée des substantifs qui sont formés à l'aide de certains dérivatifs figurant en position finale comme, par

exemple, les dérivatifs -ra (indiquant le lieu de l'action), -axu (servant à former des noms abstraits), -ta (servant à former des noms de pays), -aana (servant à former des noms d'agent), -nda (servant à former des noms de personnes exerçant une profession), etc.. (ex.: dangira "le passage", danganaxu "la croyance", xuusata "le pays des Koussa", soxaana "le cultivateur", lifinda "le tailleur"). On verra plus loin que d'autres dérivatifs figurant en position finale tolèrent par contre l'adjonction d'un morphème vocalique de détermination.

Il est intéressant de noter qu'apparemment, il existe des formes indéterminées présentant une voyelle finale -e et correspondant à des formes déterminées identiques que l'on peut considérer comme résultant de l'adjonction d'un morphème zéro. Ces formes sont très peu nombreuses mais elles sont attestées tant par le lexique de la DNAFLA que par Diagana O.M. (1984). Ainsi, il semble que, si l'emploi du morphème zéro est prévisible dans certains cas, il ne l'est pas, synchroniquement du moins, pour un nombre de substantifs assez considérable. Il se pourrait qu'une étude comparative arrive à déceler un conditionnement historique à cet emploi mais, dans la description, la seule solution semble être de le signaler par une mention figurant au lexique, sauf dans les cas où il est effectivement prévisible.

b. Pour ce qui est des substantifs qui présentent deux formes distinctes, la situation est relativement complexe. En effet, lorsque la forme indéterminée présente une voyelle finale -i-, -u- ou -a-, la forme déterminée peut présenter soit une voyelle finale -e soit une voyelle finale -o. L'examen attentif du lexique permet de noter que les alternances -i-/-o et -a-/-o sont d'une extrême rareté, que l'alternance -a-/-e est assez courante et que l'alternance -i-/-e est, de très loin, le modèle le plus fréquent. Pourtant, lorsque la forme indéterminée présente une voyelle finale -u-, les formes déterminées en -e et les formes déterminées en -o sont également nombreuses: aucun condi-

tionnement n'a pu être identifié pour justifier leurs occurrences respectives car, si la quasi-totalité des formes déterminées en -e attestent une voyelle u dans la syllabe précédente (cf.: fuuge "fleur", fule "flûte", kunke "épaule", nabure "richesse", xude "cuisse", etc.), il y a des formes déterminées en -o qui ont la même voyelle dans la même position (cf. futo "couscous", gubo "récipient", sugo "chèvre", xuro "excréments", etc.). Il faut donc admettre qu'il y a deux morphèmes de détermination dont les formes structurelles respectives sont +e et +o et dont l'emploi est déterminé lexicalement, quoique l'emploi de +o après les formes indéterminées ayant une voyelle finale -a- et -i- soit extrêmement rare.

Il est important de noter que, s'il existe deux morphèmes de détermination +e et +o, on peut estimer que ces deux morphèmes sont compatibles avec les formes déterminées qui présentent une voyelle finale -o : l'adjonction du morphème +e aboutit à une forme déterminée en -e (ex.: boto+e → bote "trou", bono+e → bone "malheur"), tandis que l'adjonction du morphème +o aboutit à une forme déterminée en -o qui n'est pas distincte de la forme indéterminée (cf. bado+o → bado "herbe longue", baabo+o → baabo "mousse, écume"). Les substantifs invariables en -e pourraient être analysés de la même manière, à condition de considérer qu'ils ne sont compatibles qu'avec le morphème de détermination +e. On aurait alors, par exemple, baade+e → baade "tombeau", xerene+e → xerene "luth de chasseur", bande+e → bande "serpent venimeux", etc.). En procédant ainsi, il y aurait sans doute moyen de réduire le nombre des indications qui devraient figurer au lexique. On pourrait en effet considérer le morphème +e comme la marque de détermination normale et décrire l'ensemble des cas où apparaît régulièrement le morphème zéro (substantifs monosyllabiques, substantifs formés à l'aide de certains dérivatifs, etc.). Il suffirait alors de marquer au lexique les substantifs qui ont une forme indéterminée en -i-, -u-, -o- et -a- et qui s'adjoignent le morphème de détermination +o, ainsi que les substantifs qui ont une forme indéterminée en -i-, -u- et -a- et qui s'adjoignent le morphème zéro. Cette

solution paraît être la plus économique, même si elle nécessite que l'on fasse figurer au lexique un nombre d'indications assez considérable.

D'autres sources comme le Manuel (1977) font état d'une situation plus simple. Selon cet ouvrage, il n'existerait que deux types d'alternance en position finale: l'alternance -i-/-e et l'alternance -u-/-o. Il va de soi que, dans ce cas, il suffit de poser un seul morphème de détermination dont la forme de base est +e. On peut en effet formuler une règle d'assimilation qui rend compte d'une réalisation de type -u-e → -u-o → -o (ex.: sugu+e → sugu+o → sugo "chèvre"). Seuls les substantifs qui s'adjoignent le morphème zéro doivent être signalés au lexique dans les cas où cet emploi ne peut être prévu.

Quoique les schémas d'alternance y soient apparemment plus nombreux, le soninke de Kaedi décrit par Diagana O.M. (1984) peut être considéré, lui aussi, comme n'ayant qu'un morphème de détermination +e, si l'on excepte le morphème zéro. L'absence des alternances -i-/-o et -u-/-e permet en effet d'y analyser l'alternance -u-/-o comme issue de -u-/-e par assimilation, en admettant que les substantifs à finale -o sans alternance résultent de l'adjonction du morphème zéro. L'unique substantif qui atteste l'alternance -a-/-o peut être tenu pour exceptionnel et négligé dans la description du système.

On voit que la morphologie du substantif n'est pas identique dans les diverses variantes régionales du soninke. Cette situation permet d'envisager deux hypothèses diachroniques: on pourrait supposer que, plus anciennement, la langue ne présentait qu'un morphème +e de détermination et que le morphème +o s'est introduit plus tardivement dans certaines variantes dialectales, peut-être sous l'influence d'autres langues mande proches. Mais on pourrait aussi supposer qu'anciennement, les morphèmes +e et +o coexistaient et que, dans certaines variantes dialectales, le second ne s'est maintenu que dans des cas où il pouvait apparaître comme le résultat d'une règle d'assimilation: le système se serait ainsi régularisé en rendant plus prévisible l'emploi du morphème de détermination. Cette seconde hypothèse est plus satisfaisante car, dans des micro-systèmes de ce genre, l'évolution tend plus souvent à simplifier les mécanismes qu'à introduire

des emplois qui échappent à toute règle formulable. Quoi qu'il en soit, les faits présentent un grand intérêt puisque certaines langues mande nord, comme le mandinka ou le kassonke, possèdent un morphème de détermination +o alors que d'autres possèdent un morphème de détermination qui est une voyelle antérieure. Le morphème +ë du vai, par exemple, pourrait correspondre au morphème +e du soninke puisque le vai a un système vocalique à quatre degrés d'aperture.

Quelques remarques supplémentaires peuvent être faites sur l'emploi des morphèmes de détermination +e, +o et zéro tel qu'il apparaît au travers de l'examen des substantifs contenus dans le lexique de la DNAFLA. On peut noter par exemple que l'alternance finale -a/-e est régulière dans les substantifs qui sont constitués à l'aide de certains dérivatifs. Ainsi, le lexique atteste des formes comme jambante / jambanta- "traître", fallanke / fallanka- "successeur, cadet" ou miniraxe / miniraxe- "abreuvoir", et il y a lieu d'établir, pour ces divers dérivatifs, les formes de base +nta, +nka et +raxa plutôt que de leur attribuer, comme le fait le lexique, une voyelle finale -e. On peut d'ailleurs établir également les formes de base +aadi, +yi et +ndi pour les dérivatifs attestés dans les substantifs taxaade / taxaadi- "siège" (cf. taaxu "s'asseoir"), riye / riyi- "venue, fait de venir" (cf. ri "venir") ou katunde / katundi- "fait de battre" (cf. katu "battre"). Il semble donc qu'indépendamment de leur voyelle finale, certains suffixes dérivatifs soient compatibles avec le morphème de détermination +e alors que d'autres entraînent, comme on l'a vu plus haut, l'emploi du morphème zéro. La chose est intéressante en soi et elle pourrait être utile dans l'étude comparative des divers morphèmes de dérivation propres aux langues mande nord. On pourrait ajouter que, contrairement à ce qui est dit dans l'introduction du lexique de la DNAFLA, il n'y a pas lieu de poser un dérivatif +e servant à former les substantifs désignant "l'objet ou l'outil de l'action" puisqu'un couple comme gaare / gaara- "mensonge" s'explique parfaitement si l'on admet que le verbe est nominalisé par la simple adjonction du morphème de détermination +e, ce qui est une procédure habituelle en mande nord.

1.2.2. Le cas des substantifs dont la forme déterminée présente une séquence finale de type -V:Cnas.e et dont la forme indéterminée présente une séquence finale de type -VCnas peut être analysé plus facilement compte-tenu de ce qui a été dit plus haut, quoiqu'il nécessite l'examen de quelques questions particulières. Si l'on considère des exemples comme yiraame "pagne, tissu" ou jamaane "pays", en les comparant respectivement à yirancire "un bon pagne" et à jamankafo "communauté, collectivité", on peut constater que leur forme déterminée s'obtient par l'adjonction du morphème +e de détermination, qu'elle comporte une voyelle longue alors que la forme indéterminée comporte une voyelle brève et qu'elle peut de plus comporter une consonne nasale n ou m. Quant à la nature précise de la consonne nasale qui termine la forme indéterminée, elle ne peut être établie que par l'analyse puisque cette consonne subit des règles de réalisation qui l'assimilent partiellement à la consonne suivante (cf.: yirancire "un bon pagne", yirambinne "un pagne noir", etc.). L'établissement de la forme structurelle du radical substantival pose donc certains problèmes qu'il convient de résoudre.

Compte-tenu du fait que la forme indéterminée précède une unité lexicale qui, dans la quasi-totalité des cas, commence par une consonne et compte-tenu du fait qu'en soninke, une voyelle longue n'est jamais suivie d'un groupe consonantique (c'est-à-dire d'une séquence Cnas.C ou d'une consonne géminée), on peut admettre, pour les substantifs envisagés, des formes structurelles de type yiraaCnas- et jamaaCnas- : il suffit d'admettre conjointement une règle qui transforme la voyelle longue en voyelle brève lorsque la consonne nasale est suivie d'une autre consonne. On est du reste contraint d'admettre une voyelle longue dans la forme radicale structurelle de ces substantifs puisqu'à des formes indéterminées comme digam- (cf. digammisagume "bavard") et musin- (cf. musingulle "un chat blanc") correspondent les formes déterminées digame "parole, discours" et musine "chat" qui comportent des voyelles brèves. Il faut donc attribuer des formes radicales structurelles différentes à ces deux types de substantifs, afin que leurs comportements distincts soient prévisibles au moyen de règles.

Quant à la consonne nasale qu'il convient de poser dans la forme radicale structurelle, il est clair qu'elle doit être identique à la consonne nasale qui figure dans la forme déterminée, et le problème se pose de la même manière, que la voyelle de la forme déterminée soit longue ou qu'elle soit brève. En effet, si l'on ne pose pas, comme formes radicales structurelles, yiraam, jamaan, digam et musin, il n'existe plus aucun moyen de prévoir l'apparition des consonnes m ou n dans les formes déterminées de ces substantifs. Notons que pour des substantifs comme turupe "hyène" ou xingine "petite fourmi", il faut poser, pour la même raison, des formes radicales structurelles turun et xingin mais l'examen du lexique n'a donné aucun exemple de formes déterminées attestant ɲ et ɳ précédés d'une voyelle longue. Si l'on admet la nécessité de poser des formes radicales structurelles présentant des consonnes nasales m, ɲ et ɳ finales, il faut admettre simultanément des règles qui modifient ces consonnes de manière telle qu'en réalisation, on aboutisse en fin de compte à une nasale homorganique de la consonne suivante au sein des formes indéterminées. Pour cela, il y a deux manières de procéder. On peut transformer en n toutes les consonnes nasales finales qui sont suivies d'une consonne dont elles sont séparées par une limite et appliquer aux séquences ainsi formées les règles qui régissent les contacts entre n et une consonne suivante. Cette procédure présente toutefois un inconvénient majeur: elle transforme des consonnes m, ɲ et ɳ en n, alors que n sera à nouveau transformé en m, ɲ ou ɳ dans certains contextes. Elle prévoit ainsi des modifications qui seront défaites par des règles ultérieures, ce qui est contraire aux impératifs d'économie qui doivent régir une description. L'autre procédure est donc préférable: elle consiste à généraliser aux consonnes m, ɲ, ɳ, les règles qui prévoient les réalisations de la consonne nasale n placée devant ɲ, w, h, devant ɲ, y ou devant une consonne occlusive labiale (cf. 1.1 Règles 1 à 3). Ensuite, on applique la règle qui efface les consonnes ɲ et y lorsqu'elles sont précédées de ɳ ainsi que la règle qui efface les consonnes w et h lorsqu'elles sont précédées de ɲ (cf. 1.1 Règles 4 et 5). On formule une règle

qui transforme les consonnes m, ɲ, ɳ en n lorsqu'elles sont suivies d'une consonne qui est différente d'elles-mêmes et [-labiale]. Enfin, on applique les règles relatives aux contacts qui s'établissent entre une consonne nasale n et une consonne r, l, f, s et x suivante (cf. 1.1. Règles 6, 7 et 8) (1).

Même si elle est assez complexe, une telle procédure semble être la seule qui permette de prévoir, à partir d'une forme radicale structurelle donnée par le lexique, à la fois la forme déterminée du substantif obtenue par l'adjonction du morphème +e et les diverses réalisations contextuelles de sa forme indéterminée. Il est clair qu'aucune confusion ne sera possible avec les substantifs dont la forme déterminée présente une séquence finale -VCnas.e ou -V:Cnas.e et dont la forme indéterminée présente une séquence -VCnas.i- ou -V:Cnas.i- : ces substantifs opposent leur forme indéterminée à leur forme déterminée par un mécanisme d'alternance vocalique et sont du type qui a été étudié en 1.2.1. (ex.: gane/gani- "écureuil", haramé/harami- "tabou", fengene/fengeni- "hanche, croupe", feene/feeni- "crème de lait", niime/niimi- "veine, nerf", fuupe/fuuni- "insecte" etc..).

1.2.3. On peut envisager à présent le cas des substantifs dont la forme déterminée atteste en finale une consonne nasale géminée suivie d'une voyelle -e et dont la forme indéterminée se caractérise par une consonne nasale finale. Tout comme dans les cas qui ont été envisagés en 1.2.2., la consonne nasale finale de la forme indéterminée se réalise en fonction des règles qui régissent son contact avec la consonne initiale de l'unité lexicale suivante. On pourra donc faire, à son sujet, un raisonnement analogue à celui qui a été exposé plus haut. Ici aussi, il est nécessaire d'attribuer à la forme radicale structurelle du substantif une consonne nasale finale qui est identique à celle qui apparaît dans la forme déterminée, même si elle y subit un phénomène de redoublement auquel il conviendra de fournir une explication. L'ensemble des sources envisagées montrent

(1) On se reportera à l'exposé complet des règles qui figure ci-dessous en 1.3.4.

que les formes déterminées attestent des consonnes nasales géminées *nn*, *mm* et *ŋŋ*, quoique le lexique de la DNAFLA ne distingue pas *ŋ* et *ŋŋ*. Ainsi, il est vraisemblable qu'à des formes déterminées comme yimme "tête", gijimme "poitrine", nuxunne "nez", kenne "pintade", bulunne "vestibule", fanne "fleuve", on doit faire correspondre des formes radicales structurelles yim, giji, nuxun, ken, bulun et fan dont la consonne nasale finale subit, lorsque le morphème de détermination est absent, les règles qui ont été proposées plus haut. Le problème qui se pose, et ce qui concerne ces substantifs, est plutôt qu'ils paraissent constituer leur forme déterminée au moyen d'un morphème différent de celui qui sert à constituer les formes déterminées digam "parole", turunne "hyène" ou musine "chat", dans lesquelles la consonne nasale ne se redouble pas. Les formes déterminées yimme "tête", kenne "pintade" et fanne "fleuve" supposent l'adjonction d'un morphème de détermination +ne dont l'utilisation est imprévisible, puisque rien ne permet de distinguer les formes radicales structurelles yim, ken ou bulun de formes radicales structurelles comme digam, turun ou musin, et l'on voit mal comment on pourrait, en restant dans les limites de la vraisemblance descriptive, proposer, pour ces divers types de substantifs des formes structurelles distinctes. Il paraît donc préférable d'admettre un morphème de détermination +ne et d'en signaler l'utilisation au lexique ou, peut-être, de considérer que c'est cette utilisation qui est régulière après les formes radicales structurelles qui ont, en finale, une voyelle brève suivie d'une consonne nasale et de noter au lexique les formes radicales structurelles de ce type qui s'adjoignent le morphème de détermination +e. Cette seconde solution est sans doute préférable car l'utilisation de +ne paraît plus fréquente que celle de +e mais une enquête plus détaillée serait nécessaire à ce sujet. Il va de soi que, si l'on admet l'existence d'un morphème de détermination +ne, il faut également prévoir une règle qui assimilerait sa consonne initiale à celle qui termine la forme radicale structurelle. Cette règle est facile à formuler mais il est important de signaler qu'elle doit précéder les règles qui modifient la consonne nasale finale de la forme indéterminée

contact des consonnes suivantes. En effet, dans les formes déterminées, *m+n* et *ŋ+n* aboutissent respectivement à *m+m* et *ŋ+ŋ*, alors que l'application des règles exposées en 1.2.2. produirait des séquences *n+n* incorrectes.

On peut noter que l'emploi du morphème +e avec les formes radicales structurelles à voyelle longue comme jamaan ou yigaam, outre qu'il est prévisible, paraît conforme à ce que l'on sait des contraintes propres au système du soninke: comme, dans cette langue, une voyelle longue ne peut être suivie que d'une seule consonne, le maintien de la longueur vocalique est incompatible avec l'emploi du morphème +ne. Il reste que, de manière générale, il est difficile de considérer que +ne est une variante de +e utilisée après consonne nasale car il y a trop de substantifs qui démentent une telle interprétation. D'autre part, un substantif irrégulier comme raxa- / ragge ← raxa+ne ou l'existence, dans des sources différentes, de formes concurrentes comme remme et lemine "enfant" paraissent montrer que, même historiquement, l'utilisation du morphème +ne n'est pas liée à l'existence d'une forme indéterminée présentant une consonne nasale finale. On considérera donc +e et +ne comme des morphèmes distincts et non comme les variantes conditionnées d'un seul et même morphème.

1.3. Avant de poursuivre, il est sans doute utile de présenter une brève synthèse des observations qui précèdent et des propositions d'analyse qui ont été faites jusqu'ici. Le système nominal du soninke paraît fondé, comme il l'est d'ailleurs dans plusieurs langues mande du groupe nord, sur l'opposition entre une forme indéterminée et une forme déterminée qui se caractérise par l'adjonction d'un morphème spécifique. La particularité du soninke semble être, d'une part, qu'il utilise plusieurs morphèmes de détermination dont l'emploi est partiellement imprévisible et doit alors être signalé au lexique et, d'autre part, qu'il superpose, à ce micro-système, l'emploi d'un autre micro-système par lequel il exprime l'opposition entre défini et indéfini.

Les paragraphes qui suivent décrivent les traits essentiels de ces processus d'opposition morphologique.

1.3.1. Il existe un morphème de détermination zéro dont l'emploi est partiellement prévisible puisqu'il caractérise, entre autres les substantifs de type CV et les substantifs complexes qui comportent certains dérivatifs en position finale. L'emploi du morphème de détermination zéro caractérise pourtant un nombre relativement important de substantifs où il ne paraît pas prévisible et qui doivent donc être signalés par le lexique.

1.3.2. Il existe un morphème de détermination +ne et un morphème de détermination +e. L'utilisation du morphème +e est très fréquente: ce morphème est employé avec les substantifs dont la forme indéterminée présente une voyelle finale, à condition que le lexique n'indique pas qu'ils utilisent le morphème zéro ou le morphème +o. Il est utilisé de plus avec les substantifs dont la forme indéterminée présente en structure une séquence finale constituée d'une voyelle longue et d'une consonne nasale. Il est employé, enfin, avec un certain nombre de substantifs dont la forme indéterminée présente en structure une voyelle brève et une consonne nasale finale. Dans ce cas, son emploi doit être signalé au lexique, la règle étant que de tels substantifs utilisent le morphème +ne.

1.3.3. Il existe de plus, au moins dans les variantes dialectales qui ont servi de base à l'élaboration du lexique de la DNAFLA, un morphème de détermination +o. Ce morphème n'est employé qu'avec des substantifs dont la forme indéterminée présente une voyelle finale. Son emploi par opposition à celui du morphème +e ou du morphème zéro n'est apparemment pas prévisible synchroniquement et il convient donc de le signaler au lexique. D'autres sources, décrivant sans doute des variantes dialectales différentes attestent des formes déterminées en -o uniquement dans des cas où la forme indéterminée est caractérisée par -u final et on peut alors supposer que c'est la séquence -u qui aboutit à -o, de sorte qu'il est inutile de poser l'existence

d'un morphème +o distinct.

1.3.4. Enfin, diverses règles sont nécessaires pour assurer, d'une part, la représentation correcte de la forme déterminée du substantif à partir de la séquence constituée par sa forme radicale structurelle et par le morphème de détermination et, d'autre part, pour assurer la représentation correcte de la forme indéterminée compte-tenu du contexte suivant.

Il est toujours difficile de formuler un ensemble de règles spécifiques sans avoir une connaissance exhaustive du système et, en particulier, l'établissement des limites a posé des problèmes qui ne sont sans doute pas résolus de manière définitive. On a retenu l'existence d'une limite de mot (#), celle d'une limite de morphème (+) et celle d'une limite propre aux constituants lexicaux des substantifs complexes (=). On considérera que c'est également la limite - qui sépare le nom de ce qui se traduit en français par un adjectif, de sorte que ce groupe syntaxique sera écrit en un mot au même titre que les substantifs dérivés ou composés. Même si elle n'est pas habituelle, cette façon de procéder se justifie non seulement par ce que suggère la formulation des règles, mais aussi par le fait que le morphème de détermination figure en position finale aussi bien dans les substantifs complexes que dans les groupes substantif+adjectif. Certaines règles tonales observables dans d'autres langues mande nord conduisent du reste à des conclusions analogues. Sans préjuger des révisions auxquelles aboutirait un examen exhaustif du système soninke, on peut formuler provisoirement les règles suivantes:

1. Une voyelle est effacée lorsqu'elle est suivie d'une voyelle e ou o dont elle est séparée par une limite +.

Ex.: #gubu+o# → #gub+o# → gubo "récipient fait avec une calèche sphérique"
 #fulu+e# → #ful+e# → fule "flûte"
 #bafa+e# → #baf+e# → bafe "vestibule, antichambre"

2. Une voyelle longue devient brève lorsqu'elle est suivie d'une consonne nasale, d'une limite = et d'une consonne quelconque

Ex.: #wungaam=buro+e# → #wungaam=bur+e# → #wungam=bur+e# → wungambure "méchant crocodile"

#jamaan=kafu+o# → #jamaan=kaf+o# → #jaman=kaf+o# → jamankafo "communauté, collectivité"

3. Une consonne n est assimilée entièrement par une consonne m ou ŋ précédente dont elle est séparée par une limite =.

Ex.: #buluŋ+ne# → #buluŋ+ŋe# → buluŋŋe "vestibule"
#kam+ne# → #kam+me# → kamme "pluie"

4. Une consonne nasale n, ŋ ou m devient ŋ lorsqu'elle est suivie d'une consonne n ou y dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #yeliŋ=yugu+o# → #yeliŋ=yug+o# → #yeliŋ=yug+o# → #yeliŋ=ug+o# → yeliŋugo "oiseau mâle"

#nɔgom=yugu+o# → #nɔgom=yug+o# → #nɔgoŋ=yug+o# → #nɔgoŋ=ug+o# → nɔgoŋugo "chameau mâle"

#n#yeere# → #ŋ#yeere# → #ŋ#eere# → peere "ma génisse"

5. Une consonne nasale m, n ou ŋ devient ŋ lorsqu'elle est suivie d'une consonne ŋ, w ou h dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #dorom=ŋariŋ+ne# → #dorom=ŋariŋ+ŋe# → #dorom=ŋariŋ+ŋe# → dorom=ŋariŋ+ŋe# → doromŋariŋŋe "vilain doigt"

#xingiŋ=ŋariŋ+ne# → #xingiŋ=ŋariŋ+ŋe# → #xingiŋ=ŋariŋ+ŋe# → xingiŋ=ŋariŋ+ŋe# → xingiŋŋariŋŋe "vilaine fourmi"

#debi+e#n#hooro+e# → #deb+e#n#hoor+e# → #deb+e#ŋ#hoor+e# → #deb+e#ŋ#hoor+e# → debe ŋoore "noble du village"

6. Une consonne nasale n, ŋ ou ɲ devient m lorsqu'elle est suivie d'une consonne bilabiale dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #yeliŋ=buro+e# → #yeliŋ=bur+e# → #yelim=bur+e# → yelimbure "méchant oiseau"

#xingiŋ=buro+e# → #xingiŋ=bur+e# → #xingim=bur+e# → xingimbure "méchante fourmi"

#musin=buro+e# → #musin=bur+e# → #musim=bur+e# → musimbure "méchant chat"

#an#biiri+e# → #an#biir+e# → #am#biir+e# → am biire "ton hangar"

7. Les consonnes n et y sont effacées lorsqu'elles sont précédées d'une consonne ŋ dont elles sont séparées par une limite = ou #.

Ex.: #yeliŋ=yugu+o# → #yeliŋ=yug+o# → #yeliŋ=yug+o# → #yeliŋ=ug+o# → yeliŋugo "oiseau mâle"

#n#ŋooma# → #ŋ#ŋooma# → #ŋ#ooma# → ŋooma "ma torche"

8. Les consonnes w et h sont effacées lorsqu'elles sont précédées d'une consonne ŋ dont elles sont séparées par une limite = ou #.

Ex.: #si#n#wari# → #si#ŋ#wari# → #si#ŋ#ari# → si ŋari, cf.: a da si ŋari "il a vu le cheval"

#debi+e#n#hooro+e# → #deb+e#n#hoor+e# → #deb+e#ŋ#hoor+e# → #deb+e#ŋ#hoor+e# → debe ŋoore "un noble du village"

9. Une consonne nasale m, n ou ŋ devient n lorsqu'elle est suivie d'une consonne différente d'elle-même et [-labiale] dont elle est séparée par une limite =.

Ex.: #yeliŋ-siro+e# → #yeliŋ-sir+e# → #yelin-sir+e# →
#yelin-cir+e# → yelincire "gentil oiseau"

#kam-xooro+e# → #kam-xoor+e# → #kan-xoor+e# →
#kan-qoor+e# → kanqore "grosse pluie"

10. La consonne r devient l lorsqu'elle est précédée d'une consonne nasale n dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #n#rem+ne# → #n#rem+me# → #n#lem+me# → #l#lem+me# →
llemme "mon enfant"

#dorom=rem+ne# → #dorom=rem+me# → #doron=rem+me# →
#doron=lem+me# → #dorol=lem+me# → dorollemme "petit doigt"

11. La consonne nasale n devient l lorsqu'elle est précédée d'une consonne l dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #n#rem+ne# → #n#rem+me# → #n#lem+me# → #l#lem+me# →
llemme "mon enfant"

#dorom=rem+ne# → #dorom=rem+me# → #doron=rem+me# →
#doron=lem+me# → #dorol=lem+me# → dorollemme "petit doigt"

12. Les consonnes f et s deviennent respectivement p et c lorsqu'elles sont précédées d'une consonne nasale dont elles sont séparées par une limite = ou #.

Ex. #yim=fata+e# → #yim=fat+e# → #yim=pat+e# →
yimpate "peau de (la) tête"

#an#funu+e# → #an#fun+e# → #am#fun+e# → #am#pun+e# →
am pune "ton singe"

#yeliŋ-siro+e# → #yeliŋ-sir+e# → #yelin-sir+e# →
#yelin-cir+e# → yelincire "gentil oiseau"

13. La consonne x devient q lorsqu'elle est précédée d'une consonne nasale dont elle est séparée par une limite = ou #.

Ex.: #kam-xooro+e# → #kam-xoor+e# → #kan-xoor+e# →
#kan-qoor+e# → kanqore "grosse pluie"

#an#xori+e# → #an#xor+e# → #an#qor+e# →
an qore "ta gorge"

La plupart de ces règles sont morphophonologiques. En effet, les oppositions /V:/ vs /V/, /n/ vs /m/ vs /p/ vs /ŋ/ sont pertinentes en soninke, comme le montrent notamment les paires biida "python" vs bida "magie", naamu "oui" vs naamu "bâiller", kanne "peur" vs kanne "or", kuna "prêter serment" vs kuna "flamme", naxa "milieu, entre" vs naxa "fêter, célébrer". Le statut de la règle qui transforme r en l après une consonne nasale est plus difficile à déterminer car il existe de nombreux lexèmes dans lesquels r et l sont en variantes libres (cf. bulu ou buru "enterrer", mula ou mura "rhume", etc.). Pourtant, des oppositions comme fure "cadavre" vs fule "flûte", feri "sang" vs feli "puce" permettent de considérer r et l comme des phonèmes distincts et donc d'admettre que la règle qui transforme r en l est morphophonologique. D'autre part, elle doit précéder la règle qui assimile la consonne n à une consonne l suivante.

Or, cette dernière règle est morphophonologique, l'opposition entre n et l étant incontestablement pertinente. Les règles qui transforment f en p après m, et s en c après n peuvent à la rigueur être considérées comme morphophonologiques et aussi, du moins dans certaines variantes dialectales. Certes p et c ont un statut phonologique tout à fait marginal, mais le lexique permet cependant de relever des paires comme peti (morphème de négation) vs peti "rougeole (esp.)", fata "cueilli" vs pata "oiseau (esp.)", sakka "surtout" vs cakka "collier", soli "remplir" vs coli "herbe que l'on peut tresser", si "plat de mil" vs cuuri "toit de paille". Ces paires sont peu nombreuses et il semble que p et c soient d'anciens allophones en cours de phonologisation. Par contre, la règle qui transforme la forme x en q après n doit être considérée comme une règle phonologique car il n'existe aucune opposition entre x et q : q, entre autres choses (cf. à ce sujet 2.1.1.), l'allophone x après n.

2. TRAITEMENT DES CONSONNES GEMINEES.

2.1. Le soninke atteste un phénomène de gémiation consonantique qui se caractérise par le fait qu'il n'affecte qu'une paire de consonnes que comporte le système. L'inventaire des consonnes qui peuvent être redoublées paraît varier partiellement selon les variantes dialectales puisque selon Diagana (1985), la gémiation touche p, t, c, k, q, l, m, n, ŋ et ɲ alors que le lexique de la DNAFLA atteste quelques exemples de gémées bb, dd, mais ne note ni ɲɲ ni ɲɲ. Les consonnes gémées s'observent

d'une part, dans certaines formes verbales inaccomplies et, d'autre part, dans un nombre assez considérable de lexèmes à première vue inanalysables, sans parler des cas où les gémées ll, mm, nn et ɲɲ apparaissent au contact des morphèmes ou des mots et où, comme on l'a vu plus haut, elles représentent alors diverses séquences comportant une consonne nasale et une consonne orale, ou deux consonnes nasales. On envisagera plus particulièrement ici la gémiation consonantique observable dans certaines formes verbales inaccomplies et en position intérieure dans les lexèmes nominaux.

2.1.1. Dans les formes verbales inaccomplies, il paraît acquis à l'heure actuelle que la gémiation consonantique est explicable au moyen d'un ensemble de règles dont on trouvera, dans Grégoire (1981), Platiel (1981) et Diagana (1985), des exposés qui diffèrent partiellement à cause de la nature peu homogène des documents qui leur ont servi de base mais qui se rejoignent par contre pour ce qui est de l'essentiel. Les trois analyses attribuent en effet, à l'inaccompli, une structure de base de type CVCV-nV. Cette structure peut être réalisée de manière directe à l'exception du fait que la voyelle du morphème +nV est assimilée à la voyelle finale du radical verbal mais, pour certains verbes, sa réalisation suppose:

- 1° la chute de la voyelle finale du radical verbal
- 2° l'application d'une règle qui assimile la voyelle du morphème +nV à la première voyelle du radical verbal
- 3° l'application d'un ensemble de règles qui modifient les séquences C+n créées par l'amuissement de la voyelle finale du radical verbal.

On a ainsi par exemple:

#joxu+nV#	#kafu+nV#
ø	ø
o	a
q	p
q	p
/joqo/	/kappa/
inaccompli de	inaccompli de
joxu "verser"	kafu "réunir"
#katu+nV#	#kara+nV#
ø	ø
a	a
	l
t	l
/katta/	/kalla/
inaccompli de	inaccompli de
katu "frapper"	kara "mourir"

Les règles relatives aux séquences C+n paraissent agir en deux étapes successives: elles modifient tout d'abord certaines consonnes propres au verbe au contact de la consonne n suivante et elles assimilent ensuite entièrement la consonne nasale n à la consonne précédente, que celle-ci ait été modifiée ou non. Si l'on prend en considération les données qui figurent dans le lexique de la DNAFLA, ces règles peuvent être formulées de la manière suivante:

1° Les consonnes f, s, g, x et r deviennent respectivement p, c, k, q et l lorsqu'elles sont suivies d'une consonne n.

2° La consonne nasale n est entièrement assimilée à une consonne p, c, k, q, t, d, l ou m précédente (1)

(1) Ces consonnes sont les seules qu'attestent les exemples.

On a, par exemple, les formes accomplies suivantes:

#digi+nV#	-> #dig+nV#	-> #dig+ni#	-> #dik+ni#	-> dikki	"vaincre"
#suku+nV#	-> #suk+nV#	-> #suk+nu#		-> sukku	"teindre"
#bifi+nV#	-> #bif+nV#	-> #bif+ni#	-> #bip+ni#	-> bippi	"être renversé"
#joxu+nV#	-> #jox+nV#	-> #jox+no#	-> #joq+no#	-> joqo	"verser"
#tulu+nV#	-> #tul+nV#	-> #tul+nu#		-> tullu	"tresser"
#kara+nV#	-> #kar+nV#	-> #kar+na#	-> #kal+na#	-> kalla	"mourir"
#bosi+nV#	-> #bos+nV#	-> #bos+no#	-> #boc+no#	-> bocco	"sucrer"
#butu+nV#	-> #but+nV#	-> #but+nu#		-> buttu	"être fâché"
#sedi+nV#	-> #sed+nV#	-> #sed+ne#		-> sedde	"lancer"
#demu+nV#	-> #dem+nV#	-> #dem+ne#		-> demme	"s'habituer"

Il est intéressant de constater que la modification de f, x et s en p, q et c, ainsi que la modification de r en l se produisent au contact d'une consonne n suivante, alors qu'on a vu plus haut qu'elles se produisent aussi au contact d'une consonne n précédente. On pourrait donc généraliser la description en admettant des règles qui fonctionnent en miroir et prévoient que les consonnes f, x, s et r deviennent respectivement p, q, c et l au contact d'une consonne nasale n précédente ou suivante. Il convient de noter cependant que les modifications dues à la nasale suivante se produisent à l'intérieur du mot, en présence de la limite +, tandis que les modifications dues à la nasale précédente se produisent en présence des limites = et #. Quant à la modification de g en k, elle n'a été observée qu'au contact de +n: les séquences n=g, n#g et ng sont représentées en soninke de manière directe (cf. bange "apparaître", jangido "vêtement des circoncis", n gede "mon puits", etc.).

En ce qui concerne la représentation de la consonne n, on peut également formuler une règle qui fonctionne en miroir puisque les séquences l+n, n=l et n#l aboutissent toutes à ll. Quant à la règle qui assure la représentation de m+n par mm,

elle est commune aux deux ensembles de règles. Ce qui est particulier à l'ensemble que l'on décrit ici, c'est que, dans les séquences C'n (c'est-à-dire à l'intérieur du mot), la nasale n s'assimile entièrement aux consonnes occlusives p, k, q, t, d et c qui précèdent: la règle qui produit cette assimilation n'agit ni au contact des mots ni au contact des unités lexicales qui constituent les substantifs complexes lorsque la nasale précède la consonne occlusive.

La plupart des règles que l'on vient de formuler sont clairement morphophonologiques. Toutefois, comme il a été dit plus haut, le statut phonologique de p et c est marginal d'une part et, d'autre part, q ne peut être considéré comme un phonème, de sorte que la modification de n en q doit être obtenue par une règle phonologique. On a vu plus haut que q était l'allophone de x précédé de n. On voit ici qu'il est l'allophone de x précédé et suivi de n d'une part et qu'il est, d'autre part, l'allophone de n précédé de q puisque nx → nq et que xn → qn → qq.

2.1.2. Les consonnes géminées sont également observables dans un certain nombre de lexèmes apparemment inanalysables et où leur interprétation par un ensemble de règles formulables pose des problèmes plus difficiles à résoudre. Diagona (1985, p.86) écrit à leur sujet: "Concernant les cas de gémination ne relevant pas de l'inaccompli, la consonne géminée actuelle était une consonne simple suivie d'une voyelle orale brève (...), elle-même suivie de la nasale n et de la voyelle attestée synchroniquement après la consonne géminée". Il propose, en exemple, l'évolution suivante:

*CV₁CV₂nV₃ → *CV₁CnV₃ → CV₁CCV₃
 *kitVne → *kitne → kitte "main"

Cet exemple suscite pourtant un certain nombre de remarques. La première est que le substantif kitte "main" a une forme indé-

terminée kitti-. On peut donc supposer que, même synchroniquement, il convient d'analyser la séquence -ne comme résultant de -ni+e: la voyelle qu'il faut poser en structure après la consonne nasale n n'est donc pas celle qui figure après la consonne géminée dans la forme déterminée mais plutôt celle qui figure, dans cette position, au sein de la forme indéterminée. En second lieu, il est curieux de constater que le soninke possède un verbe kita qui signifie "obtenir, gagner, trouver" dont on peut supposer, sans invraisemblance, qu'il a synchroniquement certains rapports formels avec kitte/kitti- "main". Il semble donc que l'on puisse remplacer la forme *kitVne posée par Diagona par une forme kita+ni+e dans laquelle +ni est un morphème assurant le passage par dérivation du verbe kita au nom kitte/kitti- "main". De plus, il semble que l'on puisse tenter de voir, dans ce processus, un fait d'ordre synchronique et non un fait d'ordre uniquement diachronique. En effet, les dérivations:

#kita+ni+e#	et	#kita+ni#
∅		∅
∅		∅
t		t
/kitte/		/kitti/

qui produisent respectivement la forme déterminée et la forme indéterminée du substantif obéissent aux mêmes règles que celles qui ont été dégagées par l'analyse des faits envisagés dans les paragraphes précédents. Ce point de vue est renforcé par l'examen attentif du lexique, car les exemples où l'on peut supposer qu'il existe un rapport morphologique entre un verbe et un substantif qui présente en finale une consonne géminée suivie d'une voyelle sont extrêmement nombreux. On peut citer, à titre d'exemples:

bulle/bulli-	fétiche enterré	et	bulu/bullu	enterrer
balle/balli-	refus	et	bara/balla	refuser

baqqa/baqqi-	agression	et	baxu/baqqa	attaquer
jikke/jikki-	espoir	et	jigi/jikki	espérer
batte/batti-	trace	et	batu/batta	suivre
tappe/tappi-	cordelette	et	tafu/tappa	lier
xenne/xenni-	chute	et	xenu/xenne	tomber
gemme/gemmi-	rencontre	et	gemu/gemme	rencontrer
sedde/seddi-	jet	et	sedi/sedde	jeter, lancer
wutte/wutti-	butin	et	wutu/wuttu	saisir

Apparemment, il est donc possible d'analyser synchroniquement les substantifs cités comme #bulu+ni(+e)#, #bara+ni(+e)#, #baxu+ni(+e)#, #jigi+ni(+e), #batu+ni(+e)#, #tafu+ni(+e)#, #xenu+ni(+e)#, #gemu+ni(+e)#, #sedi+ni(+e)# et #wutu+ni(+e)# en supposant que leur forme réalisée résulte des règles qui ont été formulées précédemment et dont le champ d'application paraît donc s'élargir.

Il peut arriver cependant que l'analyse résulte de l'identification d'autres rapports morphologiques ou que les rapprochements supposent l'établissement d'une forme radicale qui n'est attestée par le lexique qu'au sein d'autres formes complexes. Ainsi par exemple, des substantifs comme togotokke "dysenterie" ou maramalle "grêle" paraissent formés à l'aide d'une procédure de redoublement qui porte sur un radical toqo ou mara qui n'est pas attesté d'autre part. Leur analyse en #togo-togo+ni(+e)# et #mara-mara+ni(+e)# ne pose pourtant pas de problème majeur. De même, la confrontation de gullu "servante des circoncis" avec guleyi "ancien circoncis s'occupant des nouveaux" ou de gajalla "femme querelleuse" avec gaja "attaquer" permet de considérer que ces substantifs sont formés sur des radicaux gulu et gaja, quel soit le processus de leur formation, car il est clair qu'ils ne proviennent pas de l'adjonction de +ni à ces radicaux. On voit qu'en traitant l'ensemble des consonnes géminées qui sont attestées dans le système au moyen de règles qui agissent en synchronie, on aboutit à une analyse qui présente des avantages puisqu'elle permet d'identifier un certain nombre de procédés morphologiques relatifs à la formation des lexèmes

nominaux et donc un certain nombre de morphèmes. Une telle analyse présente pourtant des difficultés dont la solution n'est pas toujours évidente et il est utile de faire un bref bilan des résultats auxquels elle aboutit et des problèmes qu'elle pose si l'on tente de l'appliquer aux données limitées que fournit le lexique de la DNAFLA.

2.2. Dans des exemples comme kitte/kitti- "main" ou balle/balli- "refus", la présence des verbes kita "obtenir, trouver" et bara "refuser" permet d'établir en toute connaissance de cause la consonne et la voyelle finale propres à la forme radicale structurelle. La situation n'est pas toujours aussi favorable, car il existe un nombre important de substantifs présentant une séquence -CCV finale pour lesquels aucun verbe correspondant ne peut être relevé ou pour lesquels le lexique ne fournit qu'un verbe à la forme inaccomplie (cf. par exemple: dulle/dullu- "faim" et dullu "avoir faim"). Lorsque la forme radicale n'est pas attestée directement par un lexème correspondant, sa voyelle finale demeure inconnue et la consonne simple qui précède cette voyelle peut, dans certains cas, être établie de deux manières distinctes puisque il peut provenir de rV+n ou de lV+n et puisque kk peut sans doute provenir de gV+n ou de kV+n. L'incertitude en ce qui concerne la consonne est une difficulté mineure: la solution qui consiste à poser rV+n et gV+n semble en effet la meilleure, étant donné qu'elle est confirmée par la majorité des exemples pour lesquels le lexique fournit les correspondances morphologiques nécessaires. L'établissement de la voyelle finale pose un problème plus important, car le choix ne peut être guidé par aucun argument déterminant. Certes, la comparaison invite à poser une forme #kira+ni(+e)# pour kille/killi- "chemin" (cf. maninka: sila "chemin", mandinka: sila "route, loi", bambara: sira "route, chemin") ou une forme #futu+ni(+e)# pour futte/futti- "dot" (cf. maninka et bambara: furu "se marier, épouser", mandinka: futuu "épouser"), mais ce type de critère ne peut être retenu pour fonder un choix descriptif. Des solutions acceptables seraient soit d'attribuer conventionnellement une voyelle

quelconque du système aux formes radicales structurelles soit de leur attribuer une voyelle non spécifiée. Sans préjuger de ce qu'une description portant sur l'ensemble de la langue conduirait à choisir, on leur attribuera provisoirement, dans les paragraphes qui suivent, une voyelle non spécifiée symbolisée par le sigle V.

2.3. Si la plupart des formes nominales qui attestent en finale une voyelle précédée d'une consonne géminée opposent une forme déterminée en -e à une forme indéterminée en -i, de sorte qu'on peut poser en structure une séquence de morphèmes +ni(+e), il y en a qui présentent des alternances vocaliques finales -o/-i-, -o/-u-, -e/-u- ou -e/-a-, et il y en a, enfin, qui ne présentent pas d'alternance et n'attestent qu'une voyelle finale -a, -u ou -i.

Cette situation soulève deux types de problèmes distincts. L'existence de la voyelle -o à la finale des formes déterminées et l'existence de substantifs qui ne connaissent pas d'alternance paraissent montrer que les morphèmes de détermination +o et zéro sont également utilisés dans la forme déterminée des substantifs dont la forme indéterminée est, en structure, de type CVCV+nV. Dans ce cas aussi, la présence simultanée de substantifs comme duggo/duggu- "queue coupée", juqgo/juqqu- "talon", kallo/kallu- "allié par mariage", xello/xellu- "mil (esp.)" et de substantifs comme wulle/wullu- "chien", kutte/kuttu- "reste", kanne/kannu- "peur" interdit de produire la voyelle -o par une règle d'assimilation agissant sur une voyelle -e précédée de -u-. Ici aussi, l'utilisation du morphème +o de détermination semble imprévisible et doit être signalée au lexique. Les faits se présentent donc de la même manière que pour les substantifs qui ne sont pas formés à l'aide du morphème de type +nV. La même chose peut être dite en ce qui concerne l'emploi du morphème zéro qui paraît lui aussi imprévisible, du moins compte-tenu des documents dont on dispose.

D'autre part, l'existence de formes indéterminées dont la voyelle finale est non seulement -i, mais aussi -u et -a (que ces

formes indéterminées correspondent à des formes déterminées identiques ou différentes) pose un autre problème: elle paraît indiquer qu'il y a non seulement un morphème +ni qui intervient dans la formation de certains substantifs mais qu'il existe aussi des morphèmes +nu et +na, le premier étant nettement moins fréquent que le second et celui-ci étant, lui-même, beaucoup moins fréquent que le morphème +ni. On peut ainsi proposer les analyses suivantes:

1.	jakka	#jakV+na(+ø)#	dime
	katta	#katu+na(+ø)#	charge de poudre, fusillade, cf. katu "frapper, tirer"
	fetta	#fetV+na(+ø)#	éclat de pierre
	gilla	#girV+na(+ø)#	bonnet des circoncis
	kappe/kappa-	#kafu+na(+e)#	réunion cf. kafu "se réunir"
	sakke/sakka-	#saga+na(+e)#	menuisier cf. saga "tailler"
	saqqe/saqqa-	#saxu+na(+e)#	le fait de se coucher cf. saxu "se coucher"
	xolle/xolla-	#xorV+na(+e)#	calebasse
2.	juqgo/juqqu-	#juxV+nu(+o)#	talon
	xello/xellu-	#xerV+nu(+o)#	mil (esp.)
	dulle/dullu-	#durV+nu(+e)#	faim
	butte/buttu-	#butu+nu(+e)#	foie, colère, courage cf. butu "être fâché"
	kutte/kuttu-	#kutu+nu(+e)#	reste cf. kutu "couper, trancher"
	dukku	#dugV+nu(+ø)#	poulailler
	daqqu	#daxV+nu(+ø)#	soif
	leppu	#lefV+nu(+ø)#	natte

Il va de soi que l'existence simultanée de trois morphèmes +ni, +na et +nu représente un problème en soi. La chose est d'autant plus vraie qu'il est difficile de leur attribuer un sens distinct à partir de la documentation dont on dispose.

Il semble que, dans certains cas, le morphème +na soit employé pour former des substantifs qui désignent des agents ou des lieux. Ainsi, par exemple, sakke/sakka- "menuisier" peut être considéré comme un dérivé agentif de saga "tailler"; kappe/kappa- "réunion" pourrait être un dérivé locatif de kafu "réunir"; on peut opposer le substantif xenna "le lieu de la chute" qui apparaît dans le composé kingenna "ouest, couchant" (cf. kiye/ki- ou kiyi- "soleil") au substantif xenne/xenni- "la chute" (cf. xenu/xenne "tomber"). Il faut reconnaître toutefois que tous les substantifs dans lesquels on peut supposer la présence du morphème +na ne se laissent pas analyser aussi aisément comme des agents ou des lieux et que, s'il s'agit d'une hypothèse plausible à première vue, elle devrait certainement être vérifiée.

Quant au morphème +nu, il est plus difficile encore de lui attribuer un sens quelconque. Deux remarques peuvent pourtant être faites à son sujet. Tout d'abord, il est sans doute intéressant de noter que -a, -i et -u sont, de manière générale, les voyelles qui terminent normalement les formes substantivales indéterminées, les voyelles -e et -o étant, par opposition, celles qui terminent les formes déterminées. D'autre part, on verra plus loin que le morphème +ni du pluriel apparaît sous la forme +nu dans les dialectes soninke de l'est. On peut donc se demander si les morphèmes +ni et +nu qui sont envisagés ici ne représentent pas une alternance semblable entre deux variantes dont la spécialisation serait plutôt dialectale. Mais il pourrait aussi s'agir de deux morphèmes distincts à l'origine dont la spécialisation s'est perdue au cours de l'évolution.

Dans l'état actuel de la documentation, il ne paraît donc pas possible d'aboutir à quelque certitude que ce soit en ce qui concerne la coexistence des trois morphèmes identifiés. Cela signifie qu'il est difficile de prévoir l'utilisation des morphèmes +na et +nu par opposition à celle de +ni qui est, de loin, la plus fréquente. Cette difficulté ne doit pas être négligée et il faudrait chercher à la résoudre de manière acceptable, étant donné que l'analyse proposée offre, par ailleurs, des avantages certains.

Elle permet notamment de mieux comprendre le processus de formation propre à certains substantifs complexes. En guise d'illustration, on peut citer les analyses suivantes:

a. kingenna "ouest, couchant" peut être analysé comme #ki-n-xenu+na#, cf. kiye/ki- ou kiyi- "soleil" et xenu/xenne "tomber". On notera l'emploi de #xenu+na# face à #xenu+ni(+e)# → xenne/xenni- "chute".

b. kimbakka "ouest, couchant" peut être analysé comme #ki-n-bogu+na#, cf. kiye/ki- ou kiyi- "soleil" et bogu "sortir" dont l'inaccompli irrégulier est bakka. On notera l'emploi de #bogu+na# face à #bogu+ni(+e)# qui donne, avec la même irrégularité qu'à l'inaccompli, bakke/bakki- "sortie".

c. tippanqolle "calebasse servant de semoir" peut être analysé comme #tifi+na-n=xorV+na+e#, cf. tifi/tippi "semer" et xolle/xolla- "calebasse". La dérivation de ce substantif complexe pourrait être:

#tifi+na-n=xorV+na+e#

φ
 φ φ
 l
 l
 p
 p
 q

/tippanqolle/

d. kappallemma "camarade, compagnon (dans un groupe)" peut être analysé comme #kafu+na-n=rem+ma#, cf. kafu/kappa "réunir", remme/rem- "enfant, fils" et ma "personne". La dérivation de ce substantif complexe pourrait être:

#kafu+na-n=rem=ma#

ø

l

l

p

p

/kappallemma/

Il ne s'agit pas d'analyser ici tous les exemples dont on dispose mais uniquement de montrer que les procédures prévues peuvent s'appliquer à des substantifs complexes de ce type et qu'elles permettent d'en comprendre le mode de formation.

3. LA FORMATION DU PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

3.1. Une dernière question relative au système nominal du soninke peut être traitée à partir de la documentation disponible. Il s'agit de la formation du pluriel. Ce micro-système est décrit dans Diagana (1984), dans le Manuel (1977) et dans le lexique de la DNAFLA où une distinction est faite, à ce sujet, entre les parlers de l'ouest et les parlers de l'est. On exposera l'essentiel de ces différentes descriptions et l'on tentera ensuite de formuler les règles qui paraissent régir le fonctionnement du système. Il faut toutefois signaler d'emblée que ce fonctionnement paraît s'accompagner d'un nombre assez important d'irrégularités que le lexique de la DNAFLA signale en estimant, sans doute à juste titre, qu'elles sont imprévisibles.

3.2. Selon les indications accessibles, il apparaît que les parlers soninke de l'est se caractérisent par un système relativement simple en ce qui concerne la formation du pluriel. Ils utilisent deux morphèmes distincts, +u et +nu, dont le premier s'adjoint à tous les substantifs dont la forme déterminée et

la forme indéterminée sont morphologiquement distinctes l'une de l'autre et dont le second s'adjoint aux substantifs dont la forme déterminée et la forme indéterminée sont identiques. Le morphème +u remplace la voyelle finale qui caractérise la forme déterminée, et il s'agit bien de la voyelle finale de la forme déterminée puisque les substantifs qui s'adjoignent le morphème +ne de détermination conservent la consonne nasale propre à ce morphème lors de la formation du pluriel (ex.: remme / rem- "enfant, fils", pl.: remmu).

Le système décrit par Diagana O.M. (1984), celui que décrit le Manuel (1977) et celui que le lexique de la DNAFLA attribue aux parlers de l'ouest sont les mêmes à l'exception du fait que le premier atteste une marque +nu et non une marque +ni et du fait que le second n'a pas de substantifs dont les formes indéterminées et déterminées se terminent respectivement par -u- et -e. Il est intéressant de noter que, tant Diagana (1984) que le Manuel, en ne tenant compte que de la voyelle finale de la forme déterminée, proposent une description où l'emploi de trois morphèmes distincts +u, +o et +ni (+nu) paraît totalement imprévisible, sauf lorsque la forme déterminée est dotée d'une voyelle finale -i ou -u, auquel cas le morphème employé est +ni (+nu). Le lexique, qui tient compte à la fois de la forme déterminée et de la forme indéterminée, aboutit à une description beaucoup plus systématique de l'emploi des divers morphèmes, que l'on peut résumer par le tableau suivant:

F.indét.	F.dét.	Pluriel	Exemples
-i	-e	-u	gedi-/gede pl. gedu "puits"
-u	-e	-u	funcu-/funcu pl. funcu "graine"
-u	-o	-u	sugu-/sugo pl. sugu "chèvre"
-Cnas.	-Cnas.e	-Cnas.u	rem-/remme pl. remmu "enfant"
-a	-e	-o	jaxa-/jaxe pl. jaxo "mouton"
-a	-a	-o	kupa-/kupa pl. kupo "tortue"
-o	-e	-o	komo-/kome pl. komo "captif"

F.indét.	F.dét.	Pluriel	Exemples
-i	-i	-ni	si-/si pl. sini "cheval"
-a	-a	-ni	tiga-/tigə pl. tigani "arachide"
-u	-u	-ni	lemburu-/lemburu pl. lemburunj "agrume"
-o	-o	-ni	tono-/tono pl. tononi "bénéfice"
-e	-e	-ni	te-/te pl. teni "champ"

Ce tableau permet de constater qu'effectivement, la nature de la voyelle finale propre à la forme déterminée ne permet pas d'assurer le choix correct de -u ou de -o dans la forme du pluriel (cf. gede pl. gedu mais kome pl. komo). Par contre, il apparaît assez clairement que -o figure dans les cas où la forme indéterminée présente une voyelle finale du deuxième ou du troisième degré, alors que -u figure dans les cas où la forme indéterminée présente une voyelle finale du premier degré. On peut dès lors aboutir à deux conclusions distinctes. Tout d'abord, il n'y a pas deux morphèmes vocaliques du pluriel mais un seul qui subit, dans certains entourages, une règle d'assimilation. L'existence d'un morphème +u dans les parlers de l'est, ainsi que la considération d'exemples comme remme pl. remmu dans lesquels le morphème du pluriel ne subit l'influence d'aucune voyelle lorsqu'il se substitue à la voyelle finale -e de la forme déterminée conduit à attribuer, au morphème du pluriel, une forme de base +u et à considérer que +o en est la forme assimilée. En second lieu, un exemple comme remme pl. remmu montre que le morphème du pluriel s'adjoint à la forme déterminée, ce qui est du reste conforme à ce qui se passe dans certaines autres langues mande nord. D'autre part, la voyelle finale propre à la forme indéterminée conditionne le degré d'aperture qu'aura la marque du pluriel en réalisation. On est donc amené à supposer que le morphème du pluriel s'adjoint à la séquence

constituée par la forme indéterminée suivie du morphème de détermination, que le morphème de détermination ou sa voyelle finale est effacé en présence du morphème du pluriel, puis que le morphème du pluriel subit une règle qui le fait passer au second degré d'aperture après une voyelle du second ou du troisième degré et qu'enfin, la voyelle finale de la forme radicale est effacée. On a ainsi des dérivations comme:

#gedi+e+u#

φ

/gedu/ "puits (pl.)"

#komo+e+u#

φ

o

/komo/ "captifs"

#jaxa+e+u#

φ

o

/jaxo/ "moutons"

#rem+ne+u#

φ

m

/remmu/ "enfants"

L'utilisation du morphème du pluriel +ni paraît très largement prévisible puisqu'elle est caractéristique des substantifs dont la forme déterminée est formée à l'aide du morphème zéro. Seuls les substantifs de ce type qui présentent une voyelle finale -a posent un problème à cet égard, puisque certains d'entre eux forment leur pluriel en -ni alors que d'autres forment leur pluriel par adjonction du morphème +u réalisé -o. L'examen du lexique montre que, dans les parlers de l'ouest, l'emploi du morphème +u est, de loin, le plus fréquent et que c'est l'emploi de +ni qui doit être signalé au lexique, sauf bien sûr dans le cas des substantifs monosyllabiques où il est régulier. Quoique le lexique donne des indications moins précises à leur sujet, les parlers de l'est semblent, par contre, utiliser de manière préférentielle le morphème +nu pour former le pluriel des substantifs en -a sans alternance et, selon Diagana (1984),

il en va de même en soninke de Kaedi. Ces variantes présentent ainsi un système plus homogène puisque, sauf exception, tous les substantifs sans alternance y forment leur pluriel à l'aide du même morphème.

Il est difficile de savoir si le système des parlers de l'est résulte de la simplification d'un système analogue à celui des parlers de l'ouest, c'est-à-dire d'une évolution qui aurait, d'une part, attribué le même mode de formation du pluriel à tous les substantifs sans alternance et, d'autre part, abandonné la règle qui assimile le morphème +u à une voyelle précédente du second ou du troisième degré. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'une telle évolution n'est pas impossible et qu'elle pourrait être l'aboutissement d'un processus de régularisation analogique déjà en cours dans le parler de Kaedi qui, conservant encore la règle d'assimilation de +u en +o, représenterait donc un stade intermédiaire. Une évolution en sens inverse est moins vraisemblable parce qu'elle supposerait la réintroduction du conditionnement que détermine la voyelle finale de la forme radicale. Il est utile de rappeler que le lexique de la DNAFLA et Diagana O.M. font état de nombreux pluriels irréguliers. Leur étude détaillée serait intéressante car elle permettrait de dégager les tendances actuelles de l'évolution dans ce micro-système, et donc d'apprécier plus correctement les différences observées entre les parlers de l'ouest et les parlers de l'est.

4. OBSERVATIONS GENERALES.

4.1. L'application systématique de l'analyse phonologique et morphophonologique aux substantifs du soninke permet, en déterminant des formes structurelles assez différentes des formes réalistes, d'identifier les morphèmes suivants:

- a. Morphème de définition: #n#
- b. Morphèmes de détermination: zéro, +o, +e et +ne
- c. Morphèmes du pluriel: +u et +ni (ou +nu dans certains dialectes)

Elle permet d'accorder, aux dérivatifs pour lesquels le lexique propose une forme +aade (nom d'instrument), +ye (nom d'action), +nde (nom d'action), +raxe (lieu de l'action), +nke (habitant de), +nte (qualificatif positif), des formes structurelles qui sont respectivement +aadi, +yi, +ndi, +raxa, +nka et +nta, en postulant que les noms terminés par ces dérivatifs utilisent le morphème de détermination +e alors que les noms terminés par d'autres dérivatifs utilisent le morphème de détermination zéro.

Elle permet enfin d'identifier un morphème verbal de l'inaccompli +nV et des morphèmes +ni, +na et +nu qui peuvent être utilisés dans la formation de dérivés nominaux déverbatifs mais sont également présents dans un grand nombre de substantifs qui ne possèdent aucun correspondant verbal identifiable, en synchronie du moins.

Les substantifs auxquels on peut accorder une forme de base comportant l'un des morphèmes +ni, +na et +nu en position finale se comportent comme les autres substantifs en ce qui concerne l'opposition déterminé vs indéterminé puisqu'ils prennent soit le morphème de détermination +e, soit le morphème de détermination zéro, le choix de l'un ou l'autre de ces morphèmes étant lexical. Il n'y a donc pas de confusion possible entre le morphème de détermination +ne et la séquence -ne qui résulte de l'adjonction du morphème de détermination +e à l'un des morphèmes +ni, +na et +nu. Des exemples comme kenne "pintade" et xenne "chute" le montrent clairement, puisque le premier substantif a une forme indéterminée ken- et s'analyse donc comme #ken+ne#, tandis que le second a une forme indéterminée xenni- et s'analyse donc comme #xenu+ni+e#.

Il est intéressant de reprendre l'exposé de toutes les règles morphophonologiques et phonologiques qui ont été mises en évidence par l'examen des faits. Les limites employées ont

été définies plus haut. On y ajoutera toutefois une limite intérieure spéciale * en vue de rendre plus aisée la formulation des règles relatives aux contacts vocaliques. On présentera les règles dans l'ordre où elles s'appliquent en les numérotant et en donnant, à titre d'exemples, des dérivations complètes dans lesquelles les mentions de type Rx permettent de constater l'application de la règle illustrée. On a :

Règle 1. Les voyelles e et o sont effacées lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle u précédée de la limite spéciale * .

Exemples:

#rem+ne*u#	#lambi+o*u#	#gedi+e*u#
<u>R1</u> ∅	<u>R1</u> ∅	<u>R1</u> ∅
R8 m	R3 ∅	R3 ∅
/remmu/	/lambu/	/gedu/
enfants	plaines	puits (pl.)

Règle 2. Les voyelles du premier degré i et u deviennent respectivement des voyelles du second degré e et o lorsqu'elles sont précédées d'une voyelle du second ou du troisième degré dont elles sont séparées par une limite + ou * .

Exemples:

#komo+e*u#	#jaxa+e*u#	#xobo+i#
<u>R1</u> ∅	<u>R1</u> ∅	<u>R2</u> e
<u>R2</u> o	<u>R2</u> o	R3 ∅
R3 ∅	R3 ∅	/xobe/
/komo/	/jaxo/	être acheté
captifs	moutons	

Règle 3. Une voyelle est effacée lorsqu'elle est suivie d'une

voyelle dont elle est séparée par une limite + ou * .

Exemples:

#jaxa+e*u#	#xobo+i#	#katu+i#
R1 ∅	R2 e	<u>R3</u> ∅
R2 o	<u>R3</u> ∅	/kati/
<u>R3</u> ∅	/xobe/	être battu
/jaxo/	être acheté	
moutons		

N.B. La même règle s'applique aussi en présence d'une limite de mot et une description d'ensemble devrait certainement lui accorder un caractère beaucoup plus général. Cf. i m'i wari (réalisation de i ma i wari) "ils ne les ont pas vus", Ali d'an gida (réalisation de Ali do an gida) "Ali et ton aîné", etc..

Règle 4 (mineure). Une voyelle est effacée lorsqu'elle est suivie d'une séquence comprenant une limite +, une consonne nasale n, la voyelle indéterminée V et une limite # .

N.B. La règle mineure 4 s'applique à la forme inaccomplie de certains verbes qui doivent être marqués [+RM4] au lexique ou [+RM4 fac.] lorsque les deux formes inaccomplies coexistent. ce qui se produit dans quelques cas.

Exemples:

#tulu+nV#	#bosi+nV#
<u>R4</u> ∅	<u>R4</u> ∅
R6 u	R6 o
R16 l	R19 c
/tullu/	R20 c
tresser (inacc.)	/bocco/
	sucer (inacc.)

Règle 5. Une voyelle quelconque, y compris la voyelle indéterminée V, est effacée lorsqu'elle est placée devant une séquence comprenant une limite + et une consonne nasale n suivie soit de la limite + soit d'une voyelle a, i, u.

Exemples:

#kafu+na#
R5 φ
 R18 p
 R20 p
 /kappa/
 réunion (indét.)

#kafu+na+e#
 R3 φ
R5 φ
 R18 p
 R20 p
 /kappe/
 réunion (dét.)

#kirV+ni#
R5 φ
 R15 l
 R16 l
 /killi/
 chemin (indét.)

#kirV+ni+e#
 R3 φ
R5 φ
 R15 l
 R16 l
 /kille/
 chemin (dét.)

Règle 6. La voyelle indéterminée acquiert tous les traits de la voyelle qui est située dans la syllabe immédiatement précédente.

Exemples:

#katu+nV#	#wari+nV#
R4 φ	R4 φ
<u>R6</u> a	<u>R6</u> a
R20 t	R15 l
/katta/	R16 l
battre (inacc.)	/walla/
	voir (inacc.)

#yiga+nV#
R6 a
 /yigana/
 manger (inacc.)

Règle 7. Une voyelle longue devient brève lorsqu'elle est suivie de deux consonnes placées en succession directe ou séparées l'une de l'autre par une limite = .

Exemple:

#wungaam=buro+e#
 R3 φ
R7 a
 /wungambure/
 un méchant crocodile

Règle 8. Une consonne nasale n est assimilée entièrement à une consonne nasale m ou ŋ précédente dont elle est séparée par une limite + .

Exemples:

#buluŋ+ne#	#kam+ne#	#demu+nV#
<u>R8</u> ŋ	<u>R8</u> m	R4 φ
/buluŋne/	/kamme/	R6 e
vestibule (dét.)	pluie (dét.)	<u>R8</u> m
		/demme/
		s'habituer (inacc.)

Règle 9. Une consonne nasale m, n ou ŋ devient ɲ lorsqu'elle est suivie d'une consonne ɲ ou d'une consonne y dont elle est séparée uniquement par une limite = ou # .

Exemples:

#kam+ne=n=yidi+e#
 R3 φ
 R8 m
R9 ɲ
 R12 φ
 /kammenide/
 foudre (dét.)

#gida=n-yaxari+e#
 R3 φ
R9 ɲ
 R12 φ
 /gidapaxare/
 soeur aînée (dét.)

#n#yeere#

R9 n
R12 ∅
/peere/
ma génisse

#dorom#yugu+o#

R3 ∅
R9 n
R12 ∅
/doroŋugo/
pouce (dét.)
litt. doigt mâle

#a#rem+ne#n#naxa#

R8 m
R9 n
R12 ∅
/a remme naxa/
la fête de son enfant

Règle 10. Une consonne nasale m, n, ŋ devient ŋ lorsqu'elle est suivie d'une consonne ŋ, w ou h dont elle est séparée par une limite = ou # .

Exemples:

#debi+e#n#hooro+e#

R3 ∅ ∅
R10 ŋ
R13 ∅
/debe ŋoore/
noble du village

#si#n#wari#

R10 ŋ
R13 ∅
/si ŋari/
cf. a da si ŋari
il a vu le cheval

#dorom#ŋaripaŋ+ne#

R8 ŋ
R10 ŋ
/doroŋŋaripaŋne/
un vilain doigt

#an#ŋasa+e#

R3 ∅
R10 ŋ
/aŋ ŋase/
ta biche

Règle 11. Une consonne nasale n, ŋ devient m lorsqu'elle est suivie d'une consonne labiale dont elle est séparée par une limite = ou # .

Exemples:

#dorom=fara-n=fara+e#

R3 ∅
R11 m
R18 p p
/doromparampare/
annulaire, litt.
beau doigt

#an#fari+e#

R3 ∅
R11 m
R18 p
/am pare/
ton âne

#wurV+nu+e#n#muuru#

R3 ∅
R5 ∅
R11 m
R15 l
R16 l
/wulle m muuru/
cf. a da wulle m muuru
il a cherché le chien

#faŋ+baane#

R11 m
/fambaane/
un fleuve

Règle 12. Les consonnes y et ŋ sont effacées lorsqu'elles sont précédées d'une consonne nasale ŋ dont elles sont séparées par une limite = ou # .

Exemples:

#gida-n=yaxari+e#

R3 ∅
R9 ŋ
R12 ∅
/gidapaxare/
soeur aînée (dét.)

#n#yeere#

R9 ŋ
R12 ∅
/peere/
ma génisse

#a#rem+ne#n#naxa#
 R8 m
 R9 n
 R12 \emptyset
 /a remme naxa/
 la fête de son enfant

Règle 13. Les consonnes w et h sont effacées lorsqu'elles sont précédées d'une consonne nasale η dont elles sont séparées par une limite = ou # .

Exemples:

#si#n#wari#
 R10 η
 R13 \emptyset
 /si η ari/
 cf. a da si η ari
 il a vu le cheval

#debi+e#n#hooro+e#
 R3 \emptyset \emptyset
 R10 η
 R13 \emptyset
 /debe η oore/
 noble du village

#gun=du=n-wurV+nu+e#
 R3 \emptyset
 R5 \emptyset
 R10 η
 R13 \emptyset
 R15 l
 R16 l
 /gundunulle/
 chacal, litt.
 chien de brousse

Règle 14. Une consonne nasale m, n ou η devient n lorsqu'elle est suivie d'une consonne différente d'elle-même et [-labiale]

ont elle est séparée par une limite = .

Exemples:

#dorom-rem+ne#
 R8 m
 R14 n
 R15 l
 R16 l
 /dorollemme/
 auriculaire, petit doigt

#kam=xooro+e#
 R3 \emptyset
 R14 n
 R21 q
 /kanqoore/
 une grosse pluie

#yelij=siro+e#
 R3 \emptyset
 R14 n
 R19 c
 /yelincire/
 un gentil oiseau

Règle 15. La consonne r devient l lorsqu'elle est suivie ou précédée d'une consonne nasale n dont elle est séparée par une limite + , = ou # .

Exemples:

#ka#n#farV+ni+e#
 R3 \emptyset
 R5 \emptyset
 R11 m
 R15 l
 R16 l
 R18 p
 /ka m palle/
 environs du village

#fari+na+nka+e#
 R3 \emptyset
 R5 \emptyset
 R15 l
 R16 l
 /fallanke/
 successeur, cadet (dét.)

#n#rem+ne#
 R8 m
 R15 l
 R16 l
 /llemme/
 mon enfant

#doroki+e#n#rondi#
 R3 ø
 R15 l
 R16 l
 /doroke llondi/
 cf. a da doroke llondi
 il a porté le boubou

Règle 16. La consonne nasale n devient l lorsqu'elle est suivie ou précédée d'une consonne l dont elle est séparée par une limite + , - ou # .

Exemples:

#an#ligV+ni+e#
 R3 ø
 R5 ø
 R16 l
 R17 k
 R20 k
 /al likke/
 ton fardeau

#xorV+na+e#n#lifi#
 R3 ø
 R5 ø
 R15 l
 R16 l l
 /xolle llifi/
 cf. a da xolle llifi
 il a réparé la calebasse

Règle 17. La consonne g devient k lorsqu'elle est suivie de la consonne nasale n dont elle est séparée par une limite + .

Exemples:

#digi+nV#
 R4 ø
 R6 i
 R17 k
 R20 k
 /dikki/
 vaincre (inacc.)

#dugu+nV#
 R4 ø
 R6 u
 R17 k
 R20 k
 /dukku/
 attendre (inacc.)

N.B. Le lexique de la DNAFLA atteste une consonne géminée gg dans quelques mots comme duggo/duggu- "queue coupée". Si la notation est correcte, ces mots devraient être marqués [-R17] au lexique.

Règle 18. La consonne f devient p lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une consonne nasale dont elle est séparée par une limite + , - ou # .

Exemples:

#yim=fata+e# #an#fari+e#
 R3 ø R3 ø
 R18 p R11 m
 /yimpate/ R18 p
 peau de tête /am pare/
 ton âne

#kafu+na-n-rem+ma#
 R5 ø
 R15 l
 R16 l
 R18 p
 R20 p
 /kappallemma/
 camarade (dans un groupe)

Règle 19. La consonne s devient c lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une consonne nasale dont elle est séparée par une limite + , - ou # .

Exemples:

#bosi+nV# #yeliŋ-siro+e#
 R4 ø R3 ø
 R6 o R14 n
 R19 c R19 c
 R20 c /yelincire/
 un gentil oiseau
 /bocco/
 sucer (inacc.)

#seliŋ-sodom+ne#
 R8 m
 R14 n
 R19 c
 /selincodomme/
 pomme d'Adam. litt.
 coeur de poulet

Règle 20. La consonne n s'assimile entièrement à une consonne p, c, k, g, t ou d précédente dont elle est séparée par une limite + .

N.B. La règle 20 n'agit ni en présence d'une limite -, ni en présence d'une limite # . L'introduction de la consonne q dans la série des consonnes assimilantes s'explique par la considération d'exemples comme #dugV+nu+o# → #dugV+n+o# → #dug+n+o# → duggo "queue coupée" cités par le lexique de la DNAFLA. Ces exemples sont cependant rares.

Exemples:

#kafu+nV#	#bosi+nV#	#dugu+nV#
R4 φ	R4 φ	R4 φ
R6 a	R6 o	R6 u
R18 p	R19 c	R17 k
<u>R20</u> p	<u>R20</u> c	<u>R20</u> k
/kappa/	/bocco/	/dukku/
réunir(inacc.)	sucer(inacc.)	attendre(inacc.)

#batu+ni+e#	#batu+nV#	#sedi+ni+e#
R3 φ	R4 φ	R3 φ
R5 φ	R6 a	R5 φ
<u>R20</u> t	<u>R20</u> t	<u>R20</u> d
/batte/	/batta/	/sedde/
trace(dét.)	suivre(inacc.)	jet(dét.)

Règle 21. La consonne x devient q lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une consonne nasale n dont elle est séparée par une

limite + , = ou # .

Exemples:

#kam=xooro+e#
R3 φ
R14 n
<u>R21</u> q
/kanqoore/
une grosse pluie

#futu=n-xorV+na+e#
R3 φ
R5 φ
R15 l
R16 l
<u>R21</u> q
/futunqolle/
calebasse de
couscous(dét.)

Règle 22. La consonne n devient q lorsqu'elle est précédée d'une consonne q dont elle est séparée par une limite + .

N.B. La règle 22 n'agit ni en présence d'une limite -, ni en présence d'une limite # .

Exemples:

#saxu+na+e#
R3 φ
R5 φ
R21 q
<u>R22</u> q
/saqqe/
le fait de se coucher(dét)

#joxu+nV#
R4 φ
R6 o
<u>R21</u> q
R22 q
/joqqo/
verser (inacc.)

#tifi+na=n-xorV+na+e#
R3 φ
R5 φ
R15 l
R16 l
R18 p
R20 p
<u>R21</u> q
/tippanqolle/
calebasse servant de semoir

#joxu+nV#
R4 φ
R6 o
R21 q
<u>R22</u> q
/joqqo/
verser (inacc.)

4.2. Il semble que l'analyse phonologique et morphophonologique réduise, dans une certaine mesure, l'importance des divergences qui marquent le soninke par rapport à d'autres langues connues du groupe mande nord: il apparaît assez clairement que la comparaison aboutirait à des résultats plus faciles à systématiser si elle prenait en considération les formes structurelles des lexèmes établies grâce aux techniques de la morphophonologie et non la forme que ces lexèmes ont en réalisation. La morphologie phonologique du soninke est complexe et comporte, sans doute, un certain nombre de règles dont on a peu d'exemples dans les systèmes que tout porte à considérer comme les plus proches du soninke si l'on excepte le bozo. Toutefois, il est intéressant de constater que certains des mécanismes qui ont été analysés dans les pages qui précèdent offrent, avec des procédures attestées ailleurs, des ressemblances qui ne sont probablement pas dues au hasard. On citera quelques unes de ces ressemblances en se limitant à celles dont l'étude détaillée pourrait se révéler fructueuse et contribuer au développement des connaissances comparatives relatives aux langues mande.

4.2.1. De nombreuses langues du groupe nord attestent une règle qui engendre une consonne géminée nn à partir des séquences structurelles n+l ou n+r (cf. maninka: #à#mén+rá# → à méná "ça a duré"; #ń#lá#wùlú# → ń ná wùlú "mon chien". On a vu qu'en soninke, les séquences l+n, r+n, n+r et n+l aboutissent à une consonne géminée ll, et ce phénomène peut apparaître comme isolé et propre au soninke. Toutefois, un document relatif au dyalonke de Guinée montre que cette langue (ou, du moins, certaines de ses variantes régionales) atteste un processus partiellement identique. En effet, selon Diallo (1972), les substantifs dont le radical finit par les séquences -li ou -ri perdent leur voyelle finale lorsqu'ils s'adjoignent le morphème de détermination +ná et les séquences l+n et r+n qui résultent de cet amuïsement sont réalisées respectivement ll et nn. La comparaison entre les formes relevées dans le parler de Sangala qui ignore ces règles et les formes relevées dans le parler de Faranah qui

les applique est très intéressante. L'auteur cite notamment les exemples suivants:

Parler de Sangala	Parler de Faranah	Traduction
sàliná	sàllá	prière
gàliná	gállá(T?)	troupe
xóriná	xónná	os
sèriná	sènná	médicament

Il faut noter cependant que certaines formes indéterminées -ri alternent avec des formes déterminées en -dina (cf. fùrí "ventre"). Il serait peut-être opportun de leur accorder une consonne d intervocalique en structure pour les distinguer de celles qui ont été citées plus haut, mais il est difficile d'affirmer que la chose est possible, la documentation étant très limitée. Quoi qu'il en soit, ce qui est intéressant par comparaison avec le soninke, c'est que les faits observés en dyalonke paraissent montrer que le processus d'amuïsement vocalique pourrait avoir tout d'abord touché la voyelle finale -i et s'être généralisé ensuite à toutes les voyelles. C'est aussi ce que le dyalonke atteste une règle qui transforme en consonne géminée une séquence comportant une consonne orale suivie d'une consonne nasale: si la séquence r+n aboutit à une consonne géminée ll nasale, ce qui n'est pas le cas en soninke, la séquence l+n aboutit à la consonne géminée ll dans les deux systèmes.

4.2.2. L'existence d'une forme indéterminée et d'une forme déterminée du substantif est un fait très courant dans les langues mande nord et, en particulier, les langues de ce groupe qui possèdent un morphème vocalique de détermination sont assez nombreuses. On peut noter qu'elles sont plutôt réparties dans les régions périphériques de l'aire géographique occupée par le

groupe, alors que les langues centrales comme le bambara et le maninka ont un morphème de détermination qui est un ton fléchissant. Généralement, l'analyse aboutit à ne poser qu'un seul morphème de détermination qui peut avoir une variante conditionnée lorsque le radical nominal se termine par une consonne nasale. Il semble donc, à première vue, que le soninke se distingue par le fait qu'il dispose de plusieurs morphèmes de détermination dont l'emploi est, en partie, non prévisible. Toutefois, on peut noter que, selon Prost (1968), le ble qui est parlé au Burkina et qui relève certainement du groupe mande nord, possède, pour les substantifs, une forme indéterminée et une forme déterminée qui ne semblent pas toujours s'opposer selon le même procédé morphologique puisqu'on peut relever, par exemple, des oppositions comme tagara/tagà- "mouton", siina/sii- "mouche", wurɔ/wu- "tête", ɔɔɔɔ/ɔɔla- "oreille" et bolɔ/bolɔ- "main". Une situation analogue est décrite en bobo fingo par Dafrassy (1978) qui cite, entre autres, des oppositions comme yà:rò/yà- "femme", viri/vi- "endroit", su:ru/su- "médicament", digi/dige- "nourriture", mògò/mògà- "cou", etc.. Ces oppositions suffisent à montrer qu'il existe sans doute plusieurs procédés morphologiques distincts pour marquer la détermination en bobo et l'on voit que le soninke n'est pas aussi isolé, à cet égard, qu'il n'y paraît à première vue. Il faut ajouter à cela que les morphèmes vocaliques de détermination qui peuvent être relevés dans les différentes langues mande nord présentent une grande variété (+o, +i, +ɛ respectivement en mandinka, en soso et en vai par exemple), ce qui pourrait également refléter une situation plus ancienne où divers morphèmes de ce type coexistaient. Cette question mériterait un examen approfondi.

4.2.3. Quant à l'existence de plusieurs morphèmes distincts pour marquer le pluriel des substantifs, elle n'est pas exceptionnelle non plus dans les langues mande dont certaines présentent même une situation plus complexe que celle qui peut être

observée en soninke. Il est intéressant de noter que le morphème +ni attesté par les parlars soninke de l'ouest est utilisé de manière préférentielle avec les substantifs pourvus du morphème de détermination zéro et qu'il semble utilisé de plus avec les noms propres de personnes (cf.: Siseni tooren "le règne des Cissé"). Selon Diagana O.M. (1984), c'est également le morphème +nu qui figure, en soninke de Kaedi, dans ce dernier emploi et des syntagmes comme Tökkā nū ou Jāngō nū signifient plus exactement "Tokka et ses compagnons", "le groupe dont Diango fait partie". Ces faits paraissent apparenter le morphème +ni du soninke au morphème de type +ni, +li (+i) qui, dans les langues mande du groupe sud-ouest notamment, exprime le pluriel dit "d'accompagnement" et s'adjoint le plus souvent des termes de parenté, à des noms propres ou à des termes exprimant les rapports sociaux. Il est intéressant de relever que, dans le groupe sud-est, le mano atteste également un morphème +ni/+li dont l'emploi semble caractériser les termes de parenté tandis que le tura atteste un morphème +nu pour marquer le pluriel d'accompagnement (cf.: séé nē-nū "le chef de canton et son entourage" vs séé nē-bò "les chefs de canton"). Comme le note Manessy (1964), il est possible qu'il existe un lien entre le pluriel d'accompagnement des langues du groupe sud-ouest et le morphème +ni (+nu) du soninke, mais la situation est très complexe et seule une étude exhaustive des procédés utilisés pour exprimer les différents types de pluriel permettrait d'aboutir à des conclusions sûres. En effet, d'autres langues mande nord ont des morphèmes +rɪ ou +lú qui marquent le pluriel des substantifs en général et il n'est pas exclu qu'il existe une correspondance régulière entre ces morphèmes et les variantes +ni, +nu du morphème soninke. Mais il y a plus curieux: il semble en effet qu'il existe en mande nord une série de morphèmes du pluriel constitués d'une voyelle du premier degré i ou u précédée ou non d'une consonne l, r ou n. On a ainsi: soninke +u et +ni; vai +nu; mandinka, khashsonke, maninka de Kankan +lú; vai +nú; dyula de Kong +rɪ mais maninka de Sigiri +i et bambara +ú. Or,

le soninke emploie un morphème de type +CV pour marquer le pluriel des substantifs dépourvus de morphème de détermination ou pourvus d'un morphème zéro et il emploie un morphème de type +V pour marquer le pluriel des substantifs dotés d'un morphème de détermination vocalique. S'il s'agissait d'une procédure relativement ancienne, il se pourrait que ce soient des contraintes d'ordre morphologique qui soient à l'origine de l'opposition formelle observable entre des morphèmes de type +V et des morphèmes de type +CV et que certaines langues aient généralisé l'un des types au détriment de l'autre. Il serait certainement fructueux d'entreprendre une étude comparative systématique de ce genre de faits.

4.2.4. Enfin, il convient aussi de noter que le soninke peut être considéré comme une langue qui présente des faits d'alternance consonantique initiale, puisque les consonnes f, s, x, r, w, h et y subissent des mutations lorsqu'elles sont placées en position initiale et que le lexème précédent se termine par une consonne nasale. Depuis le remarquable article de Manessy (1964), la documentation relative aux manifestations de ce phénomène en mande s'est accrue et diversifiée. Il serait utile d'en reprendre d'examen et d'en réenvisager la signification comparative à la lumière des données que des études récentes ont mises à la disposition des chercheurs.

REFERENCES

- (Anonyme) 1977 Enseignement du soninke. Manuel de lecture et d'écriture, conçu et rédigé par S. PLATIEL pour la Commission langue du CRES, Montreuil, 102 pp.
- (Anonyme) 1979 Lexique soninke-français, DNAFLA, Bamako, XV+100 pp.

- DAFRASSI, J.P. 1978 La langue bobo de Tondogosso (Bobo-Dioulasso) (Haute-Volta). Phonologie, morphologie, syntagmatique, Thèse de 3ème Cycle, Université Paris V (polycopié), 251pp.
- DIAGANA, O.M. 1984 Le parler soninke de Kaedi (Mauritanie). Syntaxe et sens, Thèse de Doctorat, Université R. Descartes, Paris, 3 vol., 1025pp.
- DIAGANA, Y. 1985 Éléments de phonologie du sooninke, Mandenkan X, Paris, pp. 57-87
- DIALLO, M.A. 1972 Étude phonologique de la langue dyalunka, Mémoire (polycopié), Institut G.A. Nasser, Conakry, 98pp.
- DALTIER, G. 1971 Le soninke (sarakole). Syllabaire et grammaire, Paris (polycopié), 13+27pp.
- DREGOIRE, Cl. 1981 Morphologie de l'opposition accompli/inaccompli dans le verbe soninke, Mandenkan I, Paris, pp. 25-37
- DENDALL, M.B. et BIRD, Ch. 1982 Initial consonant change in Soninke, Anthropological Linguistics XXIV, 1, Bloomington, pp. 1-13
- MANESSY, G. 1964 Remarques sur la formation du pluriel en bandi, loma, mende et kpelle, Bulletin de l'IFAN, T. XXVI, B. 1-2, Dakar, pp. 119-126
- id. L'alternance consonantique initiale en manya, kpelle, loma, bandi et mende, Journal of African Languages III, 2, pp. 162-178
- MONTEIL, Ch. s.d. La langue azer, Paris, Larose, 129pp.
- PLATIEL, S. 1981 Phonologie du soninke: une tentative d'analyse dynamique, Mandenkan I, Paris, pp. 79-106
- PROST, A. 1968 La langue des Ble, Bulletin de l'IFAN, T. XXX, 3, Dakar, pp. 1256-1270